

ERRATUM

Vous trouverez ci-dessous la liste des erreurs matérielles relevées dans le présent SCoT.

Si, à la lecture du document, vous notez des erreurs supplémentaires : merci de nous en faire part afin de procéder à une mise à jour de l'erratum.

- **Rapport de présentation – Etat initial de l'Environnement**

- **Page 32** : dans le tableau 1, partie « EPCI » : les données de la CC Lodévois Larzac et de la CC Clermontais ont été inversées.

Les données correctes sont les suivantes :

- Lodévois Larzac = 55 411 ha
- Clermontais = 23 666 ha

- **Page 220** : le titre « 9.9 ANNEXE 9 : LISTE DES STATIONS D'EPURATION » a été déplacé et masque une partie des données du tableau 32.

Les données masquées sont détaillées ci-dessous :

Saint-Bauzille-de-la-Sylve	FC	162	Saint-Bauzille-de-la-Sylve
Saint-Jean-de-Fos	FC	133	Saint-Jean-de-Fos
Saint-Guilhem-le-Désert	FD	2451 (au total)	Saint-Guilhem-le-Désert, Saint-Jean-de-Fos